

COMMUNIQUÉ DE PRESSE CENTRE HOSPITALIER DE BOURG SAINT MAURICE

Les usagers de l'hôpital de Bourg Saint Maurice ont des représentants à leur écoute

Bourg-Saint-Maurice, le 02 octobre 2026

Les représentants des usagers ont pour but de faire un lien entre l'établissement de santé et les usagers.

De ce fait, deux représentants des usagers, Maryvonne Garnier et Marie-Claude Sorrel sont nommés par l'ARS, pour veiller au respect des droits des usager, pour contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge des malades ainsi que de leurs proches pour faciliter leurs démarches.

« En tant que représentants, nous écoutons, informons, accompagnons et prenons note de toutes réclamations » précise la présidente, Marie Claude Sorrel.

Ces représentants assurent une permanence une fois par mois, tous les 2^e lundi du mois, de 14h à 17h dans un bureau de la maison médicale attenante à l'hôpital ;
Pour le mois d'octobre, le 12.

Il est possible aussi de joindre ces deux personnes par mail : parole.usager@ch-bsm.fr

Par ailleurs, les remarques, les suggestions, les plaintes et les éloges sont pris en compte et tout est présenté et débattu au sein de la commission des usagers afin de faire progresser la qualité et la sécurité des soins.

